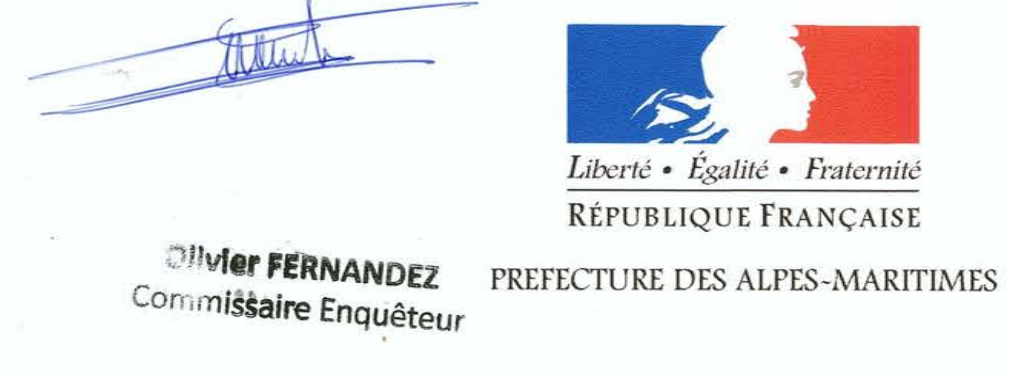


05-02-2019



COMMUNE DE MOUGINS

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES RELATIF AUX MOUVEMENTS DE TERRAIN

DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE

CARTE DE ZONAGE RÉGLEMENTAIRE 1/5000 PARTIE SUD-EST

Marie-Françoise TAHERI
Françoise TAHERI

- LEGENDE :**
- Périètre d'étude
 - Zones réglementées**
 - ZONE ROUGE : zone d'aléa fort à très fort de chutes de blocs
 - ZONE ROUGE : zone d'aléa fort à très fort d'un phénomène autre que les chutes de blocs
 - ZONE ROUGE : zone à aléa fort à très fort de chutes de blocs accompagné d'autres phénomènes
 - ZONE BLEUE : zone d'aléa moyen d'effondrement pouvant être accompagné d'autres phénomènes soumise à des mesures de prévention
 - ZONE BLEUE : zone d'aléa faible à moyen soumise à des mesures de prévention
 - ZONE BLANCHE : zone non réglementée
 - Nature du phénomène**
 - G : glissement
 - E : effondrement
 - Eb : éboulement chute de blocs
 - Ra : ravinement



Février 2019

PRESCRIPTION DU PPR : arrêté du 27 juillet 2015 prorogé par arrêté du 27 juin 2018
ENQUÊTE DU : 1^{er} avril 2019 au 3 mai 2019
APPROBATION DU PPR :

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER
SERVICE DÉPLACEMENTS RISQUES SÉCURITÉ

